



© F. BLANC

UN VRAI TRAVAIL AVEC UN VRAI SALAIRE POUR UNE VRAIE RETRAITE !

« **E**xtrêmement complexe » et « porteur d'inquiétudes », tels sont les qualificatifs attribués récemment par le président de la République à son projet de système universel de retraite, ajoutant que désormais « *la question du travail et de la reprise d'activité [était] la mère des réformes, la priorité absolue* ».

Depuis l'annonce du contenu de ce projet en juillet 2019, avec la remise du « rapport Delevoye », FO n'a eu de cesse d'expliquer que le problème des retraites n'était pas le système actuel et ses différents régimes, mais bien celui de l'emploi et des salaires.

Les difficultés que rencontrent les salariés au moment de faire valoir leur droit à la retraite, aujourd'hui et plus encore demain pour les générations à venir, sont celles de l'accès à l'emploi, à un emploi à temps plein, pérenne, pour les jeunes, celles des emplois précaires, à temps partiel et à bas salaire, que subissent trop de salariés – plus souvent les femmes – tout au long de leur vie active, en particulier celles et ceux que l'on a qualifiés de

la « deuxième ligne », celles du maintien en emploi pour les « seniors », quand on se retrouve sans emploi avec très peu de chances d'en retrouver un à partir de 55 ans, voire moins !

Et ces difficultés – que les conséquences de la crise sanitaire risquent en effet d'amplifier –, le système unique par points les aurait aggravées, rendant plus difficile de se constituer un « capital » de points permettant d'as-

***S'il le faut,
nous sommes
prêts à l'action
interprofessionnelle
commune !***

surer, dès l'âge légal, une retraite décente. Et nul ne comprendrait, *a fortiori* dans ce contexte, que revienne l'idée de reculer d'une manière ou d'une autre l'âge de la retraite pour ceux qui ont encore la chance d'avoir un emploi.

Alors avons-nous été entendus ? La priorité à donner au droit, pour toutes et tous, à « un vrai travail avec un vrai salaire » a-t-elle été entendue ?

Nous sommes sur nos gardes ! Le Comité confédéral national, dans sa résolution du 28 mai dernier, nous a donné mandat : « *Le CCN rappelle sa détermination à défendre un système de retraite par répartition solidaire et intergénérationnel, ainsi que sa volonté de conforter et d'améliorer les dispositions du système actuel et de ses régimes, afin de garantir un haut niveau de pension à toutes et à tous.* » Rappelant son opposition au projet de régime universel de retraite par points, « *le CCN réaffirme sa détermination pour l'abandon définitif de la réforme des retraites et non un simple report après les prochaines échéances électorales* », et « *reste opposé à tout nouveau recul de l'âge de départ à la retraite, que ce soit par le biais d'un âge légal, un âge du taux*

plein, pivot ou d'équilibre, ou par l'allongement de la durée d'activité », affirmant être prêt à l'action interprofessionnelle commune.

À notre initiative, en octobre dernier, les cinq confédérations syndicales ont prévenu le Premier ministre et le président de la République que nous nous opposons au retour du sujet des retraites. Les unes et les autres l'ont confirmé !

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr